



Charte DISRUPT' CAMPUS TOULOUSE

1. Une démarche au niveau national

Lancé par l'Etat dans le cadre du Programme d'Investissements d'Avenir (PIA2), et opéré par BPI FRANCE, DISRUPT' CAMPUS est un nouveau modèle de coopération entre étudiants et entreprises pour l'innovation par le numérique.

1.1. Les principes fondateurs

DISRUPT' CAMPUS est fondé sur **l'intelligence collective, l'interdisciplinarité et la création de valeur par la co-construction.**

DISRUPT' CAMPUS a un double objectif :

- **Accompagner la transformation numérique des entreprises,**
- **Mieux préparer les étudiants à la démarche d'innovation,** à l'entrepreneuriat et aux enjeux de l'économie numérique.

Avec une approche originale, il vise à **conjuguer durablement développement numérique et maîtrise des impacts sociétaux et environnementaux.**

Il s'appuie sur un cursus de formation innovant, élaboré par un ou plusieurs établissements d'enseignement supérieur, selon des modalités inspirées de démarches entrepreneuriales. Il fait une large place à l'apprentissage expérientiel au travers de projets, challenges ou défis, et peut impliquer des laboratoires de recherche.

1.2. Un réseau national

17 DISRUPT' CAMPUS ont été labellisés sur l'ensemble du territoire national dont celui de Toulouse et se sont fédérés en réseau¹. Ils ont l'ambition d'accroître l'impact et la visibilité des dispositifs en partageant leurs expériences, en mutualisant des actions et en mettant en œuvre une stratégie commune.

Chaque DISRUPT' CAMPUS décline les objectifs du projet selon des modalités adaptées à son environnement institutionnel et économique.

¹ www.disruptcampus.fr.

1.3. DISRUPT'CAMPUS TOULOUSE

DISRUPT'CAMPUS TOULOUSE a été créé en 2017, entre les trois universités toulousaines : université Toulouse Capitole, université Toulouse - Jean Jaurès, université Toulouse III - Paul Sabatier.

Il est piloté par un comité directeur composé des porteurs du projet des 3 universités parmi lesquels des vice-présidents et associe l'Université fédérale Toulouse Midi-Pyrénées.

Ce comité a pour objet de veiller au déploiement de DCT dans sa globalité conformément aux principes fondateurs, de prendre les décisions stratégiques, de garantir la bonne utilisation des fonds, et d'assurer la relation avec la BPI sur le temps du financement du projet. Il étudie les moyens permettant de pérenniser le dispositif.

A compléter avec codir si on élargit

2. La valeur ajoutée de DISRUPT'CAMPUS TOULOUSE

DISRUPT'CAMPUS TOULOUSE implique 3 parties prenantes : les responsables et enseignants des formations, les étudiants et les entreprises, auxquelles il apporte une valeur ajoutée spécifique.

2.1. Pour les responsables pédagogiques et autres enseignants des formations

- Un **apprentissage par projet** (d'entreprise ou autre organisation) en **équipes pluridisciplinaires** ;
- Un ensemble d'enseignements **en ligne** et en **présentiel**, selon diverses modalités (conférences, bootcamp, plateforme de cours en ligne ...) qui complètent le cursus de formation initiale ;
- Un cadre pédagogique garantissant a minima une **coopération entre des spécialistes de plusieurs disciplines** (niveau interdisciplinaire) et au mieux rendant possible l'émergence d'une **collaboration** entre ces mêmes spécialistes (niveau transdisciplinaire).

2.2. Pour les étudiants

- Un apprentissage par **projet d'entreprise** en équipe **pluridisciplinaire** ;
- Un **complément d'enseignements** selon diverses modalités pédagogiques et sur des outils favorisant le développement, l'appréhension de projets innovants et collaboratifs ;
- L'expérimentation d'un processus d'innovation avec des outils collaboratifs
- Une immersion dans le **monde professionnel** et l'écosystème d'innovation pouvant faciliter l'insertion professionnelle et susciter l'entrepreneuriat, etc ;
- Un **certificat DISRUPT'CAMPUS TOULOUSE** délivré à la fin du programme, supplément au diplôme, valorisant la participation sur le CV.

2.3. Pour les entreprises

- Faire avancer et accélérer ses **projets de transformation numérique** avec des équipes étudiantes **pluridisciplinaires** encadrées par des **enseignants**, formées par des professionnels ;
- Une **formation** aux méthodes de gestion de projet numérique et aux outils favorisant le développement de projets innovants ;
- La **co-construction de solutions** répondant à la problématique posée, et aux enjeux sociétaux, environnementaux posés par la transition numérique ;
- Un accès à l'écosystème d'innovation ;

- La participation à un dispositif pédagogique innovant engendrant un nouveau mode de coopération interdisciplinaire allant jusqu'à la collaboration transdisciplinaire entre étudiants, enseignants et entreprises ;

3. Le programme DISRUPT'CAMPUS TOULOUSE

3.1. Les objectifs pédagogiques

DISRUPT'CAMPUS TOULOUSE s'articule autour de 4 objectifs pédagogiques que sont :

1. Connaître les nouvelles technologies du numérique
2. Décrire et questionner la stratégie et le modèle d'activité d'une organisation dans le cadre d'un projet de transformation numérique
3. Proposer et expérimenter des solutions technologiques ou organisationnelles
4. Conduire un projet de transformation numérique.

3.2. L'intégration du programme DISRUPT'CAMPUS TOULOUSE dans les formations

Le programme DISRUPT'CAMPUS TOULOUSE s'adresse **en priorité à des étudiants de niveau bac+4/5.**

Il est :

- Soit intégré dans la maquette du cursus de formation
- Soit optionnel.

Ce choix est opéré par les responsables des formations.

3.3. Le parcours pédagogique

DISRUPT'CAMPUS TOULOUSE se déroule sur l'année universitaire, selon un parcours élaboré par le comité directeur en concertation avec l'ensemble des formations.

Il comprend :

- Des évènements ;
- Une formation en présentiel ;
- Une formation en ligne ;
- Un travail par équipes pluridisciplinaires sur des projets d'entreprises.

Des évènements

- **Disrupt' Meet Up** : Ce premier temps collectif permet aux entreprises, aux enseignants et aux étudiants de se rencontrer. C'est l'occasion pour les entreprises de présenter (sous forme de pitch de 3mn) leur(s) sujet(s) aux étudiants des différents masters. Ces sujets ont été préalablement validés par une commission de sélection des projets composée des responsables des formations engagées dans DISRUPT'CAMPUS TOULOUSE.

- **Disrupt' Match** : Ce deuxième temps permet aux étudiants de se positionner sur le projet de leurs choix. Des équipes projets sont ainsi constituées ; seules les équipes pluridisciplinaires sont validées.
- **Disrupt' Awards** : Ce dernier événement clôture le parcours. Il donne lieu à une remise de prix en présence de personnalités régionales, qui fait suite à la délibération d'un jury composé de représentants de l'économie, du monde universitaire et des institutions.

Une formation en présentiel

La formation a été développée sur la base d'un référentiel de compétences commun à l'ensemble des DISRUPT'CAMPUS du réseau national (cf. annexe 1). Elle comprend 4 phases : team building, bootcamp, initiation au fablab et Disrupt'Camps.

- **Team building** : Une demi-journée axée sur l'apprentissage du travail en équipes.
- **Bootcamp étudiants** : Une formation / accélération de projets durant laquelle les équipes projets seront initiées aux méthodes de gestion de projet en mode lean start up, selon différentes modalités pédagogiques (keynote, serious game, classe inversée, etc).
- **Initiation au Fablab** : Les étudiants sont invités à découvrir et à expérimenter la fabrication numérique.
- **Disrupt'Camps** : Ces temps de travail permettent de faire des points d'avancement sur les projets et d'apporter des compléments méthodologiques, en collectif.

Une formation en ligne

Des modules de cours créés par DISRUPT'CAMPUS TOULOUSE avec des professionnels sont accessibles sur une plateforme en ligne interuniversitaire, sur la durée de l'année, tant pour les étudiants, que les enseignants et les collaborateurs des entreprises impliquées. Ils sont répartis en blocs de compétences, à la fin desquels un test (sous forme de quiz) obligatoire permet d'évaluer les connaissances acquises.

Un travail par équipes pluridisciplinaires sur des projets d'entreprises

Les équipes projets constituées lors du Disrupt'Match s'organisent en autonomie après avoir été formées aux techniques de gestion de projet en mode agile. Selon les formations, les étudiants peuvent passer jusqu'à 100h sur un projet. Les parties prenantes sur un projet sont au nombre de 4 (cf. annexe 2) : le(s) référent(s) de l'entreprise, les enseignants des disciplines représentées, les étudiants et les coaches qui ne participent pas directement au projet mais veillent au bon déroulement du projet notamment lors de Disrupt'Camps. En outre, un pool d'experts réunis par DISRUPT'CAMPUS TOULOUSE apporte conseils, expertise, et le recul nécessaire aux équipes.

3.4 L'évaluation

Les équipes étudiantes remettent un rapport écrit et soutiennent ...

A voir avec le codir (voir les critères retenus l'an passé tableau à la fin de ce document).

Le certificat DCT

L'attribution d'ECTS en lien avec le dispositif est laissée à l'appréciation des formations.

DISRUPT'CAMPUS TOULOUSE ne donne pas d'ECTS (sauf dans le cas des formations qui l'intègrent dans leur maquette).

Un supplément au diplôme sous forme de certificat, est délivré aux étudiants qui ont participé au dispositif et qui attestent de la participation à toutes les étapes du process par le biais d'un passeport étudiant individuel :

- Un suivi des cours en ligne en complément de leur formation en présentiel,
- Une activité réelle sur le projet,
- Une présence aux temps de regroupement obligatoires dont la formation en présentiel,
- Une évaluation positive de leur travail par les équipes pédagogiques et les entreprises.

4. L'engagement des formations

Toute formation qui s'inscrit dans le dispositif DISRUPT'CAMPUS TOULOUSE s'engage sur les 3 aspects suivants : coordination du dispositif, encadrement des étudiants et développement du dispositif.

Le responsable du master bénéficie de 15h supplémentaires équivalent TD pour le temps de coordination (notamment les réunions avec les autres formations) et de participation aux évènements de lancement du dispositif (Meet Up et Match) ; il peut déléguer cette activité à un enseignant du master, qui bénéficiera alors de ces heures.

Tout enseignant qui s'engage dans DISRUPT'CAMPUS TOULOUSE peut bénéficier d'heures supplémentaires équivalent TD, pour le temps d'encadrement interuniversitaire des équipes projets dans lesquelles sont impliqués leurs étudiants soit 7h par projet encadré.

4.1. La coordination du dispositif

- Participer à la sélection des projets d'entreprises éligibles ;
- Participer aux réunions de coordination du dispositif, quelle que soit la modalité (présentiel, visio-conférence, conférence téléphonique) ;
- Se coordonner avec les autres formations sur l'encadrement des équipes étudiantes ;
- Répondre aux sollicitations de l'équipe opérationnelle dans les meilleurs délais.

4.2. L'encadrement des étudiants

- Promouvoir le dispositif auprès des étudiants de leur formation ;
- Inciter les étudiants à rejoindre le dispositif ;
- Imposer aux étudiants de participer aux temps de regroupement en les autorisant si nécessaire à manquer les cours de la formation ;
- Responsabiliser les étudiants sur leur engagement vis-à-vis des entreprises et des autres étudiants ;
- Participer aux étapes en présentiel ;
- Encadrer les équipes étudiantes ;
- Evaluer les équipes.

4.3. Le développement du dispositif

- Evaluer le dispositif ;
- Faire part à DISRUPT'CAMPUS TOULOUSE de tout dysfonctionnement, axe de progrès, etc ;
- Alimenter les indicateurs ;
- Promouvoir le dispositif auprès de ses collègues enseignants en début d'année universitaire ;
- Promouvoir le dispositif dans leurs réseaux extra-universitaires et identifier des entreprises et des experts susceptibles d'intégrer DISRUPT'CAMPUS TOULOUSE ;
- Contribuer à la réflexion sur la pérennisation du dispositif au sein des maquettes de formation.

5. Un support opérationnel

Une équipe opérationnelle est chargée de l'ensemble des formalités administratives et financières, de la communication, et de l'animation et de la mise en œuvre du dispositif, sur la durée du contrat avec BPI France.

Elle accompagne les responsables des formations et les enseignants plus spécifiquement sur les 2 aspects opérationnels suivants : information - communication et organisation.

Information - Communication

- Mettre à disposition des responsables masters et autres enseignants, l'information et les outils de communication nécessaires pour assurer la diffusion de l'information (plaquette/livret pédagogique de l'étudiant DISRUPT'CAMPUS TOULOUSE, animation sur les réseaux sociaux, etc) ;
- Organiser les événements des étapes obligatoires, les médiatiser, ...

Organisation

- Alimenter le dispositif avec des projets d'entreprises ;
- Assurer une assistance opérationnelle continue aux formations ;
- Organiser les réunions de coordination ;
- Rédiger les conventions avec les partenaires (utilisation des espaces de co-working, des fablabs, ...)
- Rédiger et faire signer les conventions avec les entreprises, et entre les étudiants et les entreprises.



LE GRAND PLAN
D'INVESTISSEMENT



Ce projet a été soutenu avec le Programme d'Investissements d'Avenir

ANNEXE 1 : Référentiel de compétences

ANNEXE 2 : Rôle des parties prenantes sur un projet

Les étudiants - Les enseignants - Les référents de l'entreprise - Les coachs - Les mentors

Profils métiers :

- Tout étudiant inscrit dans un master de 1^{ère} ou 2^{ème} année des 3 universités toulousaines ayant créé et portant le dispositif Disrupt'Campus Toulouse (DCT)
- Plus largement, tout étudiant suivant un parcours de formation au sein d'autres organismes en région Occitanie (écoles, CFA, ...)

Rôle :

- Ils s'engagent dans une équipe projet.
- Ils élaborent au sein du groupe d'étudiants interdisciplinaires une solution en réponse au(x) besoin(s) formalisé(s) par le référent de l'entreprise.
- Ils apportent, en lien avec leur responsable de formation, une expertise disciplinaire.
- Ils s'impliquent dans le processus collectif de learning by doing : acquisition des enseignements en ligne, croisement des expertises, compréhension du besoin de digitalisation de l'entreprise, processus itératif de conception d'une solution, mise en pratique des méthodes agiles, du design thinking...
- Par leur implication auprès des autres étudiants du groupe, du référent de l'entreprise et des coachs, ils contribuent au bon déroulement du projet.
- En cas de problèmes, ils alertent les coachs et/ou leur responsable de formation.
- Ils effectuent avec leur responsable de formation un retour d'expériences sur leur participation au projet.

Modalités d'intervention :

- Ils s'inscrivent dans le dispositif DCT.
- Ils choisissent le sujet sur lequel ils vont travailler.
- Ils s'engagent à respecter les étapes du process.

Formalités administratives :

- L'équipe opérationnelle de DCT facilite la participation des étudiants : formulaire de candidature, etc, et délivre le certificat interuniversitaire aux étudiants ayant participé à toutes les étapes du process.

Les étudiants - **Les enseignants** - Les référents de l'entreprise - Les coaches - Les mentors

Profils métiers :

- Responsables de masters 1^{ère} et 2^{ème} année dans les 3 universités toulousaines participant ayant créé et portant le dispositif Disrupt'Campus Toulouse (DCT)
- Plus largement :
 - o Tout enseignant et formateur dans les 3 universités toulousaines
 - o Tout enseignant et formateur d'autres organismes de formation en région Occitanie (écoles, CFA, ...)

Rôle :

- Les enseignants conseillent les étudiants de leur formation sur la manière de mettre à profit leurs connaissances disciplinaires sur les projets et de les articuler avec celles des autres étudiants au sein du groupe d'étudiants.
- Ils sont garants de l'implication de chaque étudiant au sein du groupe d'étudiants, depuis le choix du sujet jusqu'à l'évaluation de la solution par le référent de l'entreprise.
- Ils sont à l'écoute de leurs étudiants tout au long du projet.
- Ils sont les interlocuteurs des coaches pour ce qui concerne l'implication des étudiants de leur formation dans le bon déroulement du projet.
- Ils apportent des connaissances et des conseils relatifs aux enseignements dispensés dans leur formation.
- Ils mettent en œuvre les conditions nécessaires à la démarche d'apprentissage de leurs étudiants au sein de DCT et effectuent avec eux un retour d'expérience, à la fin du projet.

Modalités d'intervention :

- Ils s'engagent dans la durée à participer à toutes les étapes du process, où leur participation est indispensable.
- Ils présentent leur formation lors du Disrupt'Match afin de favoriser la création des groupes d'étudiants sur les projets et par là même l'interdisciplinarité.
- Ils assistent aux Disrupt'Camps dans un esprit d'interdisciplinarité.
- Ils alertent l'équipe DCT en cas de problèmes qu'ils auraient détectés ou dont ils auraient pris connaissance.

Formalités administratives :

- Les enseignants sont rémunérés sur la base de 7h TD (à 43€/heure chargée) par équipe projet x le nombre d'équipes projets suivies. Ils doivent vérifier qu'ils n'ont pas atteint leur quota d'heures services et demander une dérogation à leur présidence si besoin.

L'équipe DCT leur fournit les informations afin qu'ils puissent s'inscrire dans SAGHE si besoin

Les étudiants - Les enseignants - **Les référents de l'entreprise** - Les coaches - Les mentors

Profils métiers :

- Dirigeants et cadres d'entreprises (TPE, PME/PMI, ETI, en priorité), d'organismes et institutions, concernés par des projets de digitalisation ; et ce, quels que soient le secteur d'activité, la taille et le statut juridique

Rôle :

- Les référents de l'entreprise expriment leurs besoins et définissent le(s) sujet(s) en concertation avec les coaches.
- Ils présentent selon un format préétabli, le(s) sujet(s) qui seront ensuite choisi(s) par des étudiants.
- Ils sont membres de l'équipe projet : ils assurent l'interface entre le groupe d'étudiants et l'entreprise et veillent à l'accès du groupe d'étudiants aux données et aux ressources dont ceux-ci ont besoin pour élaborer les solutions en réponse au(x) sujet(s).
- Ils organisent avec le groupe d'étudiants les temps d'échanges selon un rythme qu'ils auront défini ensemble au même titre que les outils pour véhiculer les informations, assurer les itérations sur le projet en mode agile, etc. A cet égard, ils se forment aux méthodes de gestion de projet numérique et prennent connaissance des autres enseignements élaborés par Disrupt'Campus Toulouse (DCT) avec des professionnels, en ligne et en présentiel.
- Ils réceptionnent et évaluent la solution proposée par les étudiants : pertinence et faisabilité.
- Dans une logique d'amélioration continue du dispositif DCT, ils répondent aux enquêtes de satisfaction et évaluent leurs propres montées en compétences.

Modalités d'intervention :

- Les référents sont mandatés par leur direction pour participer à l'équipe projet pendant tout le déroulement du projet.
- Ils s'engagent dans la durée à participer à toutes les étapes du process DCT, en particulier celles où leur présence est indispensable.
- L'équipe opérationnelle de DCT facilite leur participation : formulaire de présentation du/des sujet(s), aide à la présentation des pitches, invitation aux étapes du process, ...
- L'équipe DCT est à leur disposition pour leur fournir toute information, tout conseil, dont ils auraient besoin.

Formalités administratives :

- Une convention, élaboré par DCT est signée entre l'entreprise et l'université Toulouse Capitole permettant de définir les modalités de participation de l'entreprise et les engagements de DCT.
- Une convention élaborée par DCT, entre les étudiants et l'entreprise est signée qui fixe les modalités relatives à la propriété intellectuelle.

Les étudiants - Les enseignants - Les référents de l'entreprise - **Les coaches** - Les mentors

Profils métiers :

- Experts de la digitalisation (transformation numérique, intelligence artificielle, etc), experts de l'innovation : dirigeants de start-up du numérique, dirigeants et collaborateurs de cabinets conseil en stratégie et développement numérique
- Coachs, formateurs, accompagnateurs du changement, de la gestion de projet et des méthodes agiles, du design thinking, etc

Rôle :

- Les coaches assurent la formation des équipes à la conduite de projets de transformation digitale ; l'accent est mis sur des méthodologies utilisées par les start-up : design thinking, canvas, méthodes agiles (scrum et autres), etc.
- Ils s'assurent qu'il n'y a pas de contradiction entre la formation délivrée en présentiel et la formation en ligne produite par Disrupt'Campus ; ils attirent l'attention de l'équipe Disrupt'Campus Toulouse (DCT) en cas de contradiction.
- Ils accompagnent les entreprises dans l'identification de leurs besoins et la formulation de leur(s) sujets.
- Ils favorisent la création d'une cohésion d'équipe et veillent à la maintenir dans la durée. Ils peuvent solliciter les enseignants en cas de difficulté.
- Ils encadrent les équipes, les conseillent sur l'organisation du travail à adopter, veillent à sa mise en place et interviennent en cas de difficultés pour réajuster.
- Ils veillent au fil de l'eau à l'avancement des travaux : respect des délais, qualité des solutions élaborées en réponse aux besoins.
- Ils sont les garants de la méthodologie de projet en mode agile et animent les revues de projets (Disrupt'Camps).
- Ils sont responsables de l'interdisciplinarité : ils mettent en œuvre des conditions favorables au croisement des expertises autour d'un objectif commun ; ils veillent à ce que chacun s'approprie dans la pratique les expertises des autres.
- Ils effectuent avec les étudiants un retour sur les formats pédagogiques utilisés (bootcamps, team building, etc) ; ils évaluent la montée en compétences et les connaissances acquises par les étudiants et les entreprises, lors de ces temps de travail encadrés.

Modalités d'intervention :

- Les coaches préparent en concertation avec l'équipe DCT les moyens et les contenus qui seront utilisés.
- Ils interviennent tout au long du déroulement du dispositif DCT : ils animent le team building, le bootcamp, les camps. Ils participent au Meet Up et au Match en amont.
- Entre ces périodes, ils ont la possibilité s'ils le souhaitent de répondre aux sollicitations des équipes, hors champ du contrat signé avec DCT.

Aspects administratifs :

- L'équipe opérationnelle de DCT facilite les formalités administratives : contractualisation avec l'université Toulouse Capitole, établissement de bons de commandes, facturation de la prestation, etc.

Les étudiants - Les enseignants - Les référents de l'entreprise - Les coachs - **Les mentors**

Profils métiers :

- Experts de la digitalisation (transformation numérique, intelligence artificielle, etc), experts de l'innovation : dirigeants de start-up du numérique, responsable du numérique ou responsable innovation dans une entreprise ou un groupement d'entreprises ou encore une chambre consulaire, chargé de mission/animateur/responsable d'un cluster d'un pôle de compétitivité du numérique ou autre filière, d'un incubateur, d'un accélérateur, d'une pépinière d'entreprises ou encore d'un cabinet conseil,
- Spécialiste de filières (ex : agroalimentaire/agriculture, automobile, etc) ayant des compétences dans la digitalisation.

Rôle :

- En complément des coachs qui encadrent les étudiants et veillent à l'organisation du groupe d'étudiants, les mentors apportent à l'équipe projet une expertise dans le numérique et/ou l'innovation, ou encore dans une filière précise, qu'il s'agisse d'expertise très technique (langages informatiques, etc) que d'expertise d'usages, etc.
- Ils prennent connaissance du ou des projets sur lesquels ils sont sollicités, des besoins de l'entreprise et de l'équipe projet.
- Ils apportent de la hauteur vis-à-vis de la démarche projet choisie par l'équipe.
- Ils posent un regard critique et constructif sur la solution en cours d'élaboration.
- Ils aident à faire évoluer la situation sur le plan technique si nécessaire.
- Ils orientent si besoin vers d'autres experts.
- Ils évaluent la pertinence, le caractère novateur, la faisabilité et l'applicabilité de la solution en cours d'élaboration (par exemple sur le modèle de la TRL dans les processus d'innovation).

Modalités d'intervention :

- Les mentors sont impliqués dès la constitution des équipes (présentation lors du Disrupt Match de ses compétences et spécialités) mais interviennent sur sollicitation des équipes en présentiel (au moins un passage pour validation du mentorat sur le passeport de l'étudiant) ou en distanciel, selon des modalités définies avec le ou les équipes.
- Ils constituent un pool d'experts, une communauté qui échange sur les pratiques, qui participe à l'évaluation et à l'amélioration du dispositif DCT.

Aspects administratifs :

- L'équipe opérationnelle de DCT facilite la participation du mentor : création d'une fiche portrait, création d'un compte vacataire au sein de l'université Toulouse Capitole (indemnisation sur une base de 10h TD maximum à 41.41 bruts/heure).

Critères d'évaluation de l'an passé

| | |
|---|--|
| Gestion du projet en équipes : 35% de la note (/14) | |
| Compréhension du problème | |
| Construction de la problématique | |
| Interaction avec les encadrants(tuteur, enseignants, mentors), organisation et implication de l'équipe | |
| SOUS TOTAL : ... | |
| Présentation du rapport écrit : 10% de la note (/4) | |
| Plan, structuration, présentation | |
| Style, syntaxe, orthographe | |
| SOUS TOTAL : . | |
| Présentation orale : 20% de la note (/8) | |
| Capacité de synthèse et clarté du propos | |
| Respect du délai et répartition des temps de parole | |
| SOUS TOTAL : . | |
| Solution, POC, prototype : 35% de la note (/14) | |
| Pertinence, argumentation | |
| Faisabilité (technique, financière...) | |
| SOUS TOTAL : ... | |
| TOTAL DE LA NOTE : ... /40 | |